

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,  
DE LA SANTÉ  
ET DES DROITS DES FEMMES

#### **Arrêté du 3 mars 2015 portant nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Poitou-Charentes**

NOR : AFSZ1530142A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,  
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;  
Vu le décret n° 2014-658 du 23 juin 2014 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales  
de santé, notamment son article 1<sup>er</sup>,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de  
Poitou-Charentes :

1. Au titre du 1<sup>o</sup> (c) de l'article D. 1432-15 (I), représentant de l'État: M. Jérôme GUTTON, préfet  
du département des Deux-Sèvres.

2. Membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie:

a) Au titre du I (2<sup>o</sup>, a) de l'article D. 1432-15 :

M. Gérald GERVAIS, titulaire, M. Stéphane FURET, suppléant, désignés par la Confédération  
générale du travail.

M. Jean-François LATRILLE, titulaire, Mme Touria BOUVIER, suppléante, désignés par la  
Confédération française des travailleurs chrétiens.

M. Frédéric CLEMENT, titulaire, M. Christian DRUESNE, suppléant, désignés par la Confédération  
française de l'encadrement-Confédération générale des cadres.

b) Au titre du I (2<sup>o</sup>, b) de l'article D. 1432-15 : M. Gérald MAJCHRZAK, titulaire, désigné par le  
Mouvement des entreprises de France.

Mme Martine DUSSOUL, titulaire, M. Claude BRINEAU, suppléant, désignés par l'Union profes-  
sionnelle artisanale.

3. Représentants d'associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées,  
désignés par le collège de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie réunissant les  
associations œuvrant dans les domaines de compétences de l'agence régionale de santé :

a) Au titre du I (4<sup>o</sup>, a) de l'article D. 1432-15 :

M. Bernard COUTURIER, titulaire.

M. Alain GALLAND, suppléant.

b) Au titre du I (4<sup>o</sup>, b) de l'article D. 1432-15 :

Mme Catherine WATHELET, titulaire.

M. Laurent MATHIEU, suppléant.

c) Au titre du I (4<sup>o</sup>, c) de l'article D. 1432-15 :

Mme Reine PAPILLON, titulaire.

Mme Josette AUGUIN, suppléante.

4. Personnalités qualifiées :

Mme Nathalie MARTIN PAPINEAU.

M. Jean-Claude RONDEAU.

M. Roger GIL.

M. Michel BILLE.

## Article 2

Participent au conseil de surveillance avec voix consultative, en qualité de représentants du personnel, élus par leurs pairs au sein du comité d'agence prévu à l'article L. 1432-10 du code de la santé publique :

Mme Anouck LACOMBE, titulaire.

Mme Isabelle GOYAUD, suppléante.

M. Marc LAVOIX, titulaire.

Mme Véronique CARRENO, suppléante.

## Article 3

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 3 mars 2015.

MARISOL TOURAINE